



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

Distr.: Général

PNUE/CMS/WAE1/Doc.10
23 mars 2009

Français

PREMIERE REUNION DES SIGNATAIRES DU MEMORANDUM
D'ACCORD CONCERNANT LES MESURES DE CONSERVATION
EN FAVEUR DES POPULATIONS OUEST-AFRICAINES DE
L'ELEPHANT D'AFRIQUE (*Loxodonta africana*)
Accra, Ghana, 30-31 mars 2009

MOYEN TERME PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL INTERNATIONAL (Préparé par le Secrétariat)

1. Le Mémoire d'Accord concernant les mesures de conservation en faveur des populations Ouest-Africaines de l'éléphant d'Afrique (le « Mda ») et de la Stratégie pour la Conservation des Eléphants d'Afrique Occidentale (« Stratégie »), constituent le cadre pour les signataires de travailler en étroite collaboration pour améliorer l'état de conservation de l'éléphant d'Afrique en Afrique de l'Ouest. Au paragraphe 3, le Mda donne à penser que les objectifs contenus dans la Stratégie pourraient être atteints, dans une large mesure, en développant et en appliquant des stratégies et plans nationaux pour la conservation des éléphants. Au point 4, le Mda prévoit l'échange d'informations scientifiques, techniques et juridiques afin de coordonner les mesures de conservation et de la coopération avec d'autres États Signataires, des organisations internationales et les experts reconnus de l'UICN / SCC Groupe de Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique.

2. En vue de donner effet à l'esprit de collaboration promu par le Mda, les mesures concrètes prises devraient être coordonnées, en particulier celles prises par les États signataires au niveau national dans le contexte de leurs stratégies et plans nationaux pour la conservation des éléphants. À cette fin, le Secrétariat a établi le Moyen Terme Projet de Programme de Travail International (« Programme de Travail »). Il énumère des objectifs liés au Mda et de la Stratégie, suggère les mesures à prendre en fonction de la priorité et prévoit l'attribution d'actions entre les parties concernées. Le Programme de Travail est organisé autour des thèmes principaux suivants:

- Collecte des informations nécessaires à la gestion
- Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion
- Réduction du taux de perte de l'habitat des éléphants
- Réduction des conflits hommes éléphants
- Meilleure compréhension et contrôle effectif du commerce interne d'ivoire
- Réduction de l'abattage illégal des éléphants
- Meilleure compréhension à tous les niveaux des questions de conservation des éléphants
- Renforcement de la coopération inter-états

3. Des fonds seront nécessaires pour soutenir les activités énumérées dans le Programme de Travail. Multilatéraux, bilatéraux et d'autres sources de financement devra être assuré par les demandes de financement établi par les pays chefs de file et les collaborateurs.

4. Colonnes sur les questions financières et le calendrier ont été inclus, mais les chiffres n'ont

pas été indiqués. La réunion pourrait examiner si une estimation de frais de l'activité est préférable d'après les projets sont conçus par les pays chefs de file et leurs collaborateurs. L'information pourrait être ensuite communiquées au Secrétariat. Les pays pourraient également examiner le calendrier au cours de laquelle ils mettront en œuvre les mesures à prendre.

5. États Signataires sont invités à examiner les activités qu'ils souhaitent mener en collaboration avec d'autres Etats des aires de répartition. Les organisations intergouvernementales, organisations nationales et internationales sont invités à envisager de collaborer à la mise en œuvre du Programme de Travail.

Action requise:

La réunion est invitée à:

- Fournir des commentaires spécifiques sur le projet de Programme de Travail.
- Examiner l'opportunité de créer un groupe de travail chargé d'examiner le projet de Programme de Travail en détail et de réviser, si nécessaire, pour l'examen et adoption ultérieure de la réunion.

Annexe

**Moyen Terme Projet de Programme de Travail International
concernant les Mesures de Conservation en Faveur des
Populations Ouest-Africaines de l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta
africana*)**

2009 – 2011

Objectifs	Mesures	Priorités ¹	Calendrier	Considération financière (budget, partenaires)	Responsabilité	Partenaires
1.0 Collecte des informations nécessaires à la gestion					Etats	
1.1 Organiser des inventaires d'éléphants	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir la méthodologie • Planifier les inventaires a synchroniser (ex : zones transfrontalières) • Mise en œuvre (choix experts, recherche financements etc.) 	TE				MoU CMS, MIKE, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
1.2 Entreprendre l'étude des mouvements saisonniers des éléphants transfrontaliers	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les zones d'étude • Identifier les institutions/experts • Choix de la méthodologie • Planification et mise en œuvre 	TE				Collectivités locales, MoU CMS, MIKE, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
1.3 Entreprendre des études génétiques pour déterminer le statut taxonomique des éléphants de forêts et de savane	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des études réalisées • Identifier zones prioritaires • Mise en œuvre (choix experts, recherche financements.) 	M				MoU CMS, Experts scientifiques, Autres partenaires
2. 0 Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion					Etats	

1 TE=Très Elevé ; E=Elevé; M=Moyennement élevé

Pour des raisons d'économie, ce document est imprimé en nombre limité, et ne sera pas distribué en réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Objectifs	Mesures	Priorités ¹	Calendrier	Considération financière (budget, partenaires)	Responsabilité	Partenaires
2.1 Organiser des cours de formation au niveau des sites et au niveau sous régional	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer les thèmes de formation Identifier les besoins en formation (agents de terrain, gardes, responsables des communautés locales, ONG) Mise en œuvre (choix des formateurs etc.) 	E				Collectivités locales, MoU CMS, MIKE, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
2.2 Fournir les équipements nécessaires aux agents concernés	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer les besoins Rechercher les fonds nécessaires Distribuer et former a l'utilisation 	E			Etats	Collectivités locales, MoU CMS, MIKE, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
3.0 Réduction du taux de perte de l'habitat des éléphants						
3.1 Evaluer les habitats	<ul style="list-style-type: none"> Dresser un état des lieux de l'habitat des éléphants (cartographie, ressources en eau, en nourriture, salines etc.) Evolution qualitative, quantitative 	TE				Collectivités locales, MoU CMS, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires

Objectifs	Mesures	Priorités ¹	Calendrier	Considération financière (budget, partenaires)	Responsabilité	Partenaires
3.2 Elaborer des plans d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'aménagement à préparer par sites intégrant la révision de la cartographie, la création et gestion de corridors , de points d'eau, la gestion des feux, la dimension hommes éléphants etc 	E				Collectivités locales, MoU CMS, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
4.0 Réduction des conflits hommes éléphants					Etats	
4.1 Bilan des sites à conflits	<ul style="list-style-type: none"> Enquête et cartographies Ampleur des conflits 	TE				Collectivités locales, MoU CMS, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
4.2 Résolutions des conflits	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des causes des conflits Proposition de solutions 	TE				Collectivités locales, MoU CMS, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
4.3 Le renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> Sessions de formation acteurs locaux (gestionnaires, populations locales etc.) 	TE				Collectivités locales, MoU CMS, IUCN, WWF, AWF, Autres partenaires
5.0 Meilleure compréhension et					Etats	

Objectifs	Mesures	Priorités ¹	Calendrier	Considération financière (budget, partenaires)	Responsabilité	Partenaires
contrôle effectif du commerce interne d'ivoire						
5.1 Conduire des études sur le commerce de l'ivoire dans chaque pays		M				Experts, ETIS, Traffic, Autres partenaires
5.2 Initier des politiques de contrôle du commerce de l'ivoire au niveau de la CEDEAO	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux Harmonisation de la législation Renforcement des lois et politiques de la sous région 	M				Experts, ETIS, Traffic, Autres partenaires
5.3 Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le contrôle du commerce de l'ivoire	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de sessions de formation (police, douane etc.) Développement d'un réseau d'informations intergouvernemental sur le trafic illégal 	M				ETIS, Traffic
6.0 Réduction de l'abattage illégal des éléphants					Etats	
6.1 Renforcer les politiques de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux Harmonisation de la législation 	TE				CEDEAO
6.2 Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la lutte anti-	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de sessions de formation (police, douane etc.) 	TE				MIKE, IUCN, WWF, AWF

Objectifs	Mesures	Priorités ¹	Calendrier	Considération financière (budget, partenaires)	Responsabilité	Partenaires
braconnage	<ul style="list-style-type: none"> Développement d un réseau d informations intergouvernemental sur l abattage illégal 					
6.3 Fournir les équipements nécessaires aux agents concernés	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer les besoins Rechercher les fonds nécessaires Distribuer et former a l'utilisation 	TE				MIKE, IUCN, WWF, AWF
7.0 Meilleure compréhension à tous les niveaux des questions de conservation des éléphants					Etats	
7.1 Campagnes d'information, d'éducation, et de communication (IEC)	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins d IEC (groupes cibles) Confectionner les outils Mettre en œuvre 	E				Collectivités locales, CEDEAO, MoU CMS, IUCN, WWF, AWF
7.2 Diffusion des textes législatifs concernant la conservation des éléphants	<ul style="list-style-type: none"> Publication des textes (statut , gestion, abattage et commerce illégal) Utilisation des medias Information scolaires 	E/M				Institutions, ONG locales, MoU CMS, IUCN, WWF, AWF

Objectifs	Mesures	Priorités ¹	Calendrier	Considération financière (budget, partenaires)	Responsabilité	Partenaires
8.0 Renforcement de la coopération inter-états					Etats	
8.1 Création d'un cadre de concertation technique pour la gestion de chaque aire	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'accords techniques inter états Réunions régulières 	E				CEDEAO, MoU CMS, IUCN
8.2 Développement d'initiatives conjointes	<ul style="list-style-type: none"> Domaine de la législation, de la recherche, de la gestion, de la lutte anti- braconnage et commerce illégal, de la formation, de l'information du public etc. 	E				Collectivités locales, ONG locales, MoU CMS, MIKE, CEDEAO, IUCN, WWF, AWF